

## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) :

Élaboré sous la responsabilité du maire, le plan communal de sauvegarde, est un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence.

Le PCS comprend notamment :

- l'identification des risques et des enjeux ;
- l'organisation assurant la protection et le soutien des populations ;
- le document d'information communal sur les risques majeurs ;
- l'inventaire des moyens propres de la commune, notamment les moyens d'hébergement et de ravitaillement de la population.

Le PCS est consultable sur notre site internet.

## OÙ S'INFORMER ? :

- [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)
- [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com)
- [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)
- Radio locale : France Bleu Armorique 101.3

## LES NUMÉROS D'URGENCE :

- Numéro d'urgence européen : 112
- Pompiers : 18
- Police : 17
- SAMU : 15
- Numéro d'urgence sourds et malentendants : 114 (sms)
- Sauvetage en mer : 196
- Centre antipoison : 02 99 59 22 22



Mairie de Meucon  
1 route de Pontivy – 56890 MEUCON  
Tél. 02 97 60 74 31  
[mairie@meucon.fr](mailto:mairie@meucon.fr) – [www.meucon.fr](http://www.meucon.fr)

# DICRIM

## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



«Designed by macrovector / Freepik»

Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur, elle doit en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

Retrouvez toutes nos informations sur la protection des personnes et des biens sur le site internet de la commune : [www.meucon.fr](http://www.meucon.fr)

## QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Deux grandes familles de risques majeurs existent :

- **Les risques naturels** : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique ;
- **Les risques technologiques** : ils regroupent les risques industriel, nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses...

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- Une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes ;
- Une énorme gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.



## COMMENT SUIS-JE ALERTÉ(E) ?



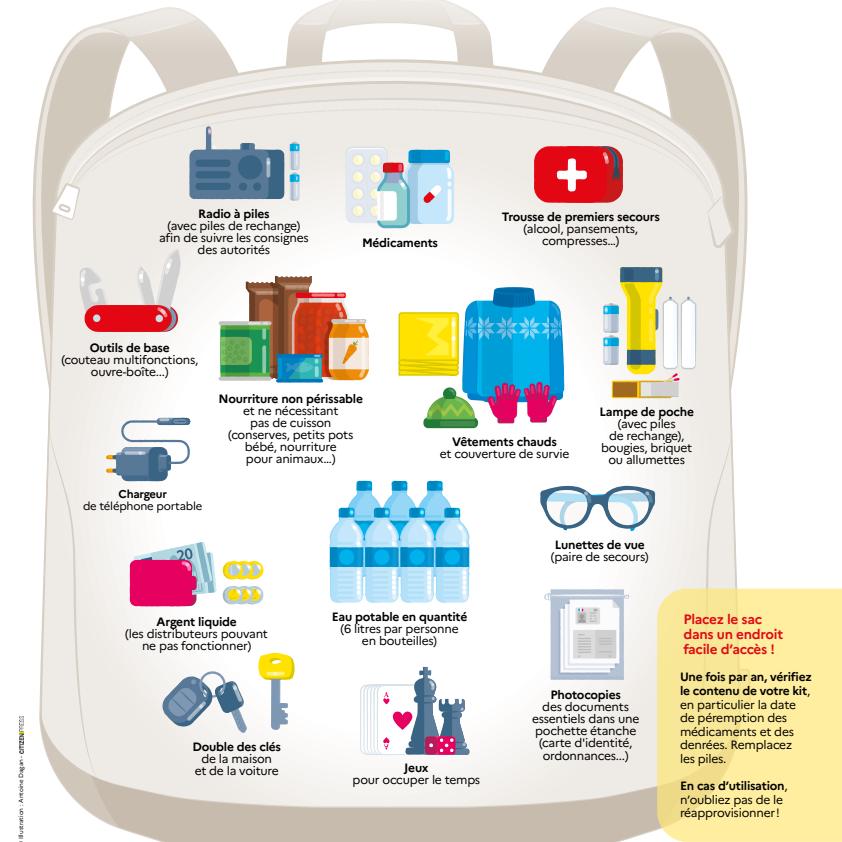
- Activation des cloches de l'église
- Mise en place d'un système d'information par porte à porte
- Panneau d'information lumineux
- Affiches dans les principaux commerces
- Site internet de la commune et réseaux sociaux
- Application Cityall

## LE KIT D'URGENCE



### Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



## LES RISQUES MAJEURS SUR LA COMMUNE

### Le risque RADON



On entend par « risque radon », le risque de contamination au radon. C'est un gaz radioactif d'origine naturelle qui est présent partout et dont la concentration varie selon les régions. Il provient principalement des sous-sols granitiques et volcaniques.

La commune de Meucon est concernée par le risque radon avec un potentiel géogénique élevé sur au moins une partie de son territoire.



### Le risque SANITAIRE

Le risque sanitaire désigne le risque, immédiat ou à long terme, représentant une menace directe pour la santé des populations et nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Il dépend de la nature du contaminant ou polluant, de sa toxicité, de la durée et de l'importance de l'exposition de l'homme (ex : risques infectieux comme les virus Ebola, Coronavirus, une pandémie grippale...).



### Le risque TEMPÊTE ET VENT VIOLENT

Un vent violent est appelé ainsi, en météorologie, dès lors que sa vitesse atteint au moins 89 km/h. Une tempête est une manifestation météorologique étendue spatialement dans une zone dépressionnaire. Elle est associée à une perturbation.

L'essentiel des tempêtes touchant la France se forme sur l'océan Atlantique, au cours des mois d'automne et d'hiver.

## LES RISQUES MAJEURS SUR LA COMMUNE

### Le risque CANICULE



La canicule est le terme utilisé pour définir un épisode de températures élevées qui persiste sur une période prolongée (au moins 3 jours), de jour comme de nuit. Chaque département possède des seuils de températures qui leur sont propres pour qu'on puisse parler de canicule : minimum 19 °C la nuit et 32 °C en température maximale le jour pour le Morbihan.



### Le risque NEIGE ET VERGLAS

La quantité dite « exceptionnelle » de neige accumulée au sol suite à un épisode neigeux sera perçue de façon différente d'une région à l'autre en fonction notamment des conséquences locales.

Par ailleurs, des précipitations neigeuses peuvent devenir gênantes du fait de l'évolution du manteau neigeux. Ainsi, son maintien au sol, sa fonte et son refroidissement, donc sa transformation en verglas, sont autant de paramètres qui peuvent entraîner une situation à risque pour la population, pour la circulation et la résistance des bâtiments notamment.



### Le risque FEU DE FORêt

On parle de feu d'espaces naturels dès lors qu'un feu concerne une surface minimale d'un hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite.

L'ensemble des bois et landes situés sur le territoire de la commune est exposé aux feux de forêts et une partie est soumise à l'obligation légale de débroussaillage.

## CONDUITE À TENIR FACE AUX RISQUES MAJEURS

	<b>INONDATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Fermez / bouchez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations</li><li>Coupez l'électricité et le gaz, amarrez vos cuves</li><li>Montez à l'étage</li><li>Ne traversez pas les zones inondées et respectez les déviations</li></ul>
	<b>MOUVEMENT DE TERRAIN ET SÉISME</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Éloignez-vous des bâtiments, ponts, fils électriques, arbres...</li><li>Coupez l'électricité et le gaz</li><li>Mettez-vous à l'abri et éloignez-vous des fenêtres</li><li>Descendez à pied dans les étages inférieurs et ne prenez pas l'ascenseur</li></ul>
	<b>TEMPÈTE ET VENT VIOLENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Éloignez-vous des bords de mer et des lignes électriques</li><li>Fermez les portes et les volets, débranchez les appareils électriques</li><li>Rangez les objets exposés au vent</li><li>Ne vous promenez pas en forêt et limitez les déplacements</li></ul>
	<b>FEU DE FORÊT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Informez les pompiers (18)</li><li>Dégagez les voies de circulation</li><li>Fermez le gaz et coupez l'électricité</li><li>Calfeutrez les issues</li></ul>
	<b>RADON</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Améliorez l'étanchéité entre le sol et votre habitation</li><li>Améliorez le système de chauffage</li><li>Améliorez la ventilation de votre habitation</li></ul>
	<b>TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Éloignez-vous de la zone accidentée et alertez les secours</li><li>Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle</li><li>Mettez-vous à l'abri et boucher les aérations</li><li>En cas de contact, lavez-vous les mains ou douchez-vous en cas d'irritation</li></ul>
	<b>NEIGE ET VERGLAS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mettez-vous à l'abri</li><li>Équipez votre véhicule et évitez les déplacements</li><li>Ne vous approchez pas des lignes électriques et des arbres enneigés</li><li>Déneigez et salez le trottoir devant chez vous</li><li>Facilitez le passage d'engins de déneigement</li></ul>
	<b>CANICULE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Restez au frais et buvez de l'eau</li><li>Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit</li><li>Donnez et prenez des nouvelles de vos proches</li><li>En cas de malaise,appelez le 15</li></ul>

## LES RISQUES MAJEURS SUR LA COMMUNE

### Le risque INONDATION



C'est une submersion d'une zone habituellement hors d'eau. Les inondations présentent des risques pour la sécurité des personnes et des dommages directs sur les biens (dommages structures, coupure réseaux...). La commune de Meucon peut être concernée par les inondations de plaine (montée lente des eaux par débordement d'un cours d'eau) et le ruissellement.

### Le risque MOUVEMENT DE TERRAIN ET SÉISME



Le phénomène de retrait-gonflement des argiles est un mouvement de terrain lent et continu en raison des variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux. Pour Meucon, l'aléa est qualifié «faible». Un séisme est une fracturation brutale des roches en profondeur dans la croûte terrestre qui génère des vibrations importantes du sol, elles-mêmes transmises aux fondations des bâtiments. La France est divisée en 5 zones de sismicité, de très faible (1) à forte (5). La Bretagne est classée en zone de niveau 2.

### Le risque TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES



Le risque de transport de matières dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, maritime, fluviale ou par canalisations. 90% des matières dangereuses sont transportées par la mer et sont déchargées dans les ports, puis, pour la plupart transportées par voie routière ou ferroviaire.